

Conseil Portuaire d'Asques Mairie
Asques 33240 ASQUES

Tel: 05.57.58.15.72 fax : 05.57.58.18.26

FICHE D'INSCRIPTION AU PONTON

Les places au ponton seront attribuées dans l'ordre d'arrivée du courrier.

Les demandes non satisfaites seront mises sur liste d'attente.

Joindre obligatoirement l'attestation d'assurance du bateau et copie de la licence de pêche pour la saison d'hiver

Les demandes incomplètes ne seront pas examinées par le Conseil Portuaire

Nom du demandeur :

Nom du propriétaire :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Nom du bateau :

Voile [] moteur [] fifty [] {1}

Constructeur :

Longueur largeur te poids.

Durée du séjour {1}

. Saison bateau de plaisance : 1er juin au 30 novembre []

. Saison barque de pêche : 1er janvier au 31 mai []

. Mensuel : []

. Semaine [1] [2] [3] {2}

Date :

Signature :

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE :

Mairie d'Asques - Conseil Portuaire - 95 rue de l'école

33240 ASQUES

{1} cocher la case correspondante {2}

rayez les mentions inutiles